



APPEL A PROJET PAE
En relation avec le parcours d'éducation artistique et culturelle
2016-2017

Dossier à retourner impérativement pour le 7 octobre 2016

Par courrier électronique et aux deux services

- **Au Service Éducation de la Ville de Belfort :** vpofilet@mairie-belfort.fr
- **A la Division des élèves et de la scolarité de la DSDEN :** ce.des.dsden90@ac-besancon.fr

Circonscription : BELFORT 1

École : École élémentaire René Rucklin BELFORT

Adresse : 2 rue Braille

Téléphone : 03 84 21 19 48

Courriel : ecole.rene-rucklin.belfort@ac-besancon.fr

Titre du projet : Entre faire et voir... pour construire une culture commune, instrument d'intégration républicaine

Classe concernée : cochez la ou les cases correspondant au(x) niveau(x) d'enseignement

Cycle 1 PS MS GS

Cycle 2 CP CE1 CE2

Cycle 3 CM1 CM2

Particularités

Contrat de Ville

Éducation prioritaire REP

CHAM

Autre

Nombres d'élèves concernés : 204

Équipe pédagogique :

Professeur coordonnateur du projet : Sylvain OBHOLTZ

Autres personnes concernées : Élodie Richert ; Sophie Klein ; Laurence Calmelet ; Nathalie Jeannot ; Charlotte Thiriat ; Anaëlle Etchiali ; Noémie Richard ; Géraldine Tapie ; Bénédicte Batail

Domaines disciplinaires concernés (souligner celui qui est dominant) :

- Cycle 3 > Arts plastiques, histoire des arts, Éducation musicale,
- Cycle 2 > Enseignements artistiques
- Production d'écrit, langue orale et évaluation positive

Le projet

Lien avec le projet d'école : Le Projet d'école est en cours d'écriture, mais il sera une déclinaison du **projet REP** dont l'action 2 de l'Axe 1 lie « Parcours artistique », « Production d'écrits » et « Évaluation positive »

Extrait du projet REP

	SOUS ITEMS	Objectifs	Actions	Activité N1 2016-2017
Item 1.1 Lire écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines.	Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture et de prise de parole des élèves dans le quotidien des enseignements. Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées.	Permettre aux élèves de valoriser leur travail et de mesurer leur progrès <i>Indicateurs :</i> <i>Le réseau met en place des outils de suivi individuels qui permettent aux élèves de repérer leurs progrès (grille d'auto-évaluation,...).</i>	<u>Action 2</u> Conservé des traces des productions d'élèves tout au long de leur scolarité dans le cadre des parcours	Parcours d'éducation artistique et culturel

Objectifs de l'action :

Permettre à chaque élève de vivre une diversité d'expériences qui reflète la diversité des expressions artistiques.

Rendre la culture – *élément de compréhension du monde et d'inscription républicaine* - accessible à des enfants vivant dans une grande précarité économique et culturelle et à des enfants parfois éloignés de la culture française.

- Aller à la rencontre d'œuvres dans les musées, les salles de concert, les cinémas, les théâtres
- Rencontrer des artistes
- Doter l'école de reproductions artistiques pour faire entrer la culture dans le quotidien

Compétences visées :

- Se construire progressivement une culture personnelle dans les différents domaines artistiques: arts visuels, arts du son, art du spectacle vivant, arts du quotidien, arts du langage
- Se doter progressivement d'une grille de lecture des œuvres visitées, en apprenant à « voir » et à « faire » >>> (cf. grille d'observation des rencontres théâtre ou danse USEP : lier connaissance et sensibilité)
- Développer ses capacités d'expression par ses pratiques artistiques
- Écrire et parler sur ses pratiques

Activités prévues :

- Élaboration progressive par chaque élève, de la maternelle au collège, d'un porte-vues traduisant son parcours artistiques annuels (Textes, productions, affichette, billets, ...)
- Visites et Spectacles, pratiques personnelles liées (ex : arts visuels, danse de création, ...)
- Rencontre avec des artistes
- Création d'un environnement culturel (affichages)
- « Écrire sur » et « parler de » son expérience culturelle

Calendrier du déroulement de l'action :

Tout au long de l'année !

En particulier, pour les spectacles...

1 classe (CM2) Septembre > théâtre Granit le spectacle intitulé "Dormir cent ans" > 92 €

6 classes (CP, CPCE1, CE1CE2, CE2CM1, CE2 et CM) 21 novembre : « Hansel et Gretel » (découverte d'instruments baroques à partir d'un conte traditionnel connu des enfants) > 690 €

2 classes (CP et CPCE1) 12 janvier : « Le ciel des ours », entre théâtre d'ombres et danse, parle avec légèreté de la vie et de la mort aux plus de 3 ans > 210 €

4 classes CE1, CE2, CE2CM1 et CM1CM2 Mars > « Comment moi je ? » Théâtre Granit > 440€

1 classe « école et cinéma » CE1 > 3 films : « Goshu le violoncelliste », « Les aventuriers », « Le magicien d'Oz » > 173 €

1 classe : « La forêt ébouriffée » > 120€

+ festival entrevues, visites aux musées belfortains et rencontres avec écrivains (gratuité)

Restitution envisagée et/ou trace conservée :

Pour chaque élève, mise en place d'un document de suivi des pratiques artistiques et d'écriture, de la maternelle au collège ... Chaque élève gardera en mémoire son parcours artistique dont il pourra parler. Ainsi chaque année, il gardera des traces (dont une production d'écrit par an au moins) sur ses découvertes et pratiques artistiques.

Un porte-vues, de la maternelle au collège... jusqu'à 7 témoignages par année.

École élémentaire René Rucklin BELFORT

NOM : Prénom

 Chant	 Musique	 Cinéma
 Musées, expositions, ...	 Aller au théâtre	 Architecture
 Marionnettes	 Créer	 Poterie, vaisselle, ...
 Danse	 Lire des Romans, des contes, du théâtre, de la poésie, ...	 Rencontrer des artistes
 Sculpture	<p>Preparer Connaitre Créer Pratiquer Apprendre Admirer</p> <p>Exprimer ses émotions Faire des liens</p> <p>Parcours d'Education Artistique et Culturelle</p>	

Un parcours artistique, qu'est-ce que c'est ?

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République reconnaît l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale de tous les élèves et institue un parcours de l'école au lycée.

Ce parcours doit permettre à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture, et de valoriser les activités auxquelles il prend part, y compris en dehors de l'école. Il favorise également la cohésion au sein de l'école ou de l'établissement en mobilisant élèves, enseignants et parents autour de projets artistiques et culturels.

La mise en œuvre de ce parcours implique un partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : équipes éducatives, opérateurs culturels, collectivités territoriales, milieu associatif, etc. Il encourage une plus grande ouverture des écoles et des établissements scolaires sur leur environnement culturel proche.

L'action inscrite dans le projet REP

Chaque élève du REP Vinci gardera une trace des pratiques artistiques rencontrées chaque année de sa scolarité : affichettes, billets, productions, textes produits (au moins un par an), ...

Chacun se construira ainsi progressivement un recueil de ses découvertes artistiques qu'il pourra revisiter chaque année, se constituant ainsi progressivement une culture artistique dont il pourra parler.

Les textes produits (au moins UN par an), permettront aux élèves de valoriser leurs progrès dans le domaine de l'écrit.

Chaque classe disposera ainsi de 7 à 8 feuillets transparents (14 à 16 possibilités annuelles)

Cette action est inscrite dans l'axe 1 du projet REP

Axe 1 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative afin de garantir l'acquisition du lire, écrire, parler pour les élèves et enseigner plus explicitement les compétences du socle commun			
SOUS ITEMS	Objectifs	Actions	ACTIVITE NT 2016-2017
<p>Des moments de travail en équipe sont systématiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture et de prise de parole des élèves dans le cadre des enseignements.</p> <p>Le travail en équipe s'inscrit à la fois dans la construction de la culture de l'école et dans la mise en œuvre et à l'évaluation collective du projet de classe, au développement professionnel de chacun et face à la résolution des difficultés rencontrées.</p>	<p>Permettre aux élèves de valoriser leur travail et de mesurer leur progrès.</p> <p>Indicateurs : Le recueil met en place des outils de suivi individualisés qui permettent aux élèves de repérer leurs progrès (grilles d'auto-évaluation...)</p>	<p>Action 2 Conservation des traces des productions d'élèves tout au long de leur scolarité dans le cadre des parcours</p>	<p>Parcours d'éducation artistique et culturelle</p>

Indicateurs d'évaluation :

- Construction progressive d'un document de suivi des pratiques artistiques pour chaque élève ;
- Capacité des élèves à parler d'une œuvre, de leur parcours annuel
- Capacité de l'équipe pédagogique à offrir sur l'ensemble de la scolarité, un parcours couvrant (tous) les champs artistiques
- Évolution des comportements et de l'attitude des élèves face à une œuvre

BUDGET PRÉVISIONNEL			
DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement Fournitures > porte-vues Documentation Autres > Affichages	50,00 €	Fonds propre de l'école Coopérative scolaire	50,00 €
Sous-total		Sous-total	
Déplacements-hébergements Transports Hébergement Entrées	1780,00 €	Collectivités territoriales Mairie de Belfort	1530 €
Sous-total			
Rémunération d'intervenant Tarif horaire x nombre d'heures d'intervention Défraiement			
Sous-total		Sous-total	
Autres (précisez)		Participations des familles	200,00 €
Sous-total		Sous-total	
TOTAL	1780,00 €	TOTAL	1780,00 €

NB : en fin d'année, le budget réalisé sera à communiquer au Service Éducation de la Ville


Calendrier	
7 octobre 2016	Date limite d'envoi des dossiers (date à respecter impérativement)
du 8 au 19 octobre 2016	Instruction des dossiers par les services (Ville de Belfort et DSDEN 90)
3 novembre 2016	Commission mixte de validation DSDEN 90/Ville de Belfort
mi-novembre 2016	Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Belfort
Fin novembre 2016	Information aux écoles

Rappels	
1 ^{er} conseil d'école	Présentation
2 ^{ème} conseil d'école	Suivi
3 ^{ème} conseil d'école	Bilan pédagogique et financier

Présentation du projet en conseil d'école
Préciser la date : Jeudi 3 novembre

La directrice / le directeur d'école

Date, 29 septembre 2016

Nom et signature 

OBHOLTZ SYLVAIN

PARTIE RÉSERVÉE A LA COMMISSION

DÉCISION DE LA COMMISSION

Favorable

Défavorable

Motif :

Date :

Signatures :